

Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2008

Veillez compléter et
retourner ce
questionnaire dans
les 30 jours suivants
sa réception.

If you wish to receive a copy of this questionnaire in English, please mark the box and return the questionnaire in the envelope provided.

Veillez corriger les renseignements qui apparaissent sur l'étiquette pré-imprimée, le cas échéant:

Nom légal	P0001				
Nom commercial	P0002				
Numéro et nom de rue	P0003				
Ville	P0004	Province	P0005	Code Postal	P0006

Introduction

OBJECTIF

En réponse aux recommandations faites par un groupe de travail fédéral sur le secteur financier, le gouvernement du Canada s'est engagé à accroître l'information disponible sur le financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada.

Statistique Canada mène cette enquête dans le but de recueillir et de publier sous forme agrégée des données sur le financement des PME. L'information que vous fournirez servira à la préparation de ces publications.

AUTORITÉ

Les renseignements sont recueillis sous l'autorité de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, Chapitre S-19. Vous devez compléter ce questionnaire selon les dispositions prévues dans cette loi.

ENTENTE DE PARTAGE DE DONNÉES

Afin de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu une entente, en vertu de l'article 11 de la *Loi sur la statistique*, selon laquelle les données de cette enquête sur les entreprises situées ou ayant des activités au Québec seront partagées avec l'Institut de la statistique du Québec. La *Loi sur la statistique* du Québec renferme les mêmes dispositions que la loi fédérale pour ce qui est de la confidentialité et des sanctions prises en cas de divulgation.

CONFIDENTIALITÉ

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies dans le cadre de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise ou une institution sans que celle-ci en ait donnée l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

RETOUR DU QUESTIONNAIRE

Veillez compléter ce questionnaire dans les 30 jours suivants sa réception et le retourner dans l'enveloppe pré-affranchie. Merci.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES

Si vous avez besoin d'aide afin de compléter ce questionnaire ou si vous avez des commentaires ou des questions concernant cette enquête, veuillez communiquer avec la:

Section des enquêtes-entreprises/Région du Centre

Statistique Canada

Ottawa, Ontario

K1A 0T6

Téléphone: 613-951-0936
Sans frais 1-877-481-8432
Télécopieur: 613-951-0678
Sans frais 1-888-883-7999

Information concernant la personne-ressource

Veillez inscrire le nom et le titre de la personne qui a complété ce questionnaire. Nous avons besoin de cette information afin d'effectuer le suivi nécessaire. Veillez aussi garder une copie de ce questionnaire dans vos dossiers dans le cas où nous aurions besoin de clarifier certains éléments.

Nom et titre de la personne qui a rempli le questionnaire:

Nom	P0007	Signature	P0008
Titre	P0009	Date	P0010
Téléphone	P0011	Télécopieur	P0012
Courriel	P0013		

54800-2471.2: 2008-12-15 SQC/OFI-435-75205



Instructions

- Veuillez lire le questionnaire au complet avant de commencer à y répondre. Vous n'aurez peut-être qu'à remplir seulement une ou deux sections de ce questionnaire parmi les sections B, D et E.
- Tous les répondants doivent remplir la section A.
- Veuillez expliquer toute modification importante de la comptabilité ou de la base de déclaration susceptible de modifier la comparaison de cette déclaration avec celle de l'année précédente à la fin de l'enquête
- Veuillez fournir des données pour l'entreprise consolidée qui devrait comprendre toutes les succursales, filiales et sociétés affiliées localisées au Canada.
- Tous les montants doivent être déclarés en milliers de dollars canadiens.
- Veuillez nous fournir vos meilleures estimations lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.
- SVP rapporter les données relatives seulement aux clients commerciaux
- Veuillez SVP écrire clairement.

Définitions

Clients commerciaux – clients consacrés à la production de la marchandise et/ou aux services qui procurent un gain ou des bénéfices peuvent être des entreprises à propriétaires uniques, des sociétés en nom collectif, des corporations.

Entreprise – l'unité parentale qui contrôle et dirige de façon indépendante l'allocation des ressources et les activités économiques liées aux opérations au Canada et pour laquelle les livres comptables constituent des états financiers complets.

Financement des entreprises – la provision des prêts ou les fonds nécessaires pour acheter ou améliorer les actifs immobilisés pour un nouveau ou un commerce existant.

Montant autorisé par client – le montant maximum qu'un client a le droit d'emprunter auprès d'un fournisseur de financement. Ce montant peut être différent du montant réellement emprunté par le client.

Nombre total des clients commerciaux – le nombre d'entreprises ayant un montant exigible au 31 décembre 2008, agrégé pour tous les clients d'une certaine taille, toutes les industries ou toutes les régions géographiques.

Total des montants autorisés – le montant autorisé par client, agrégé pour tous les clients d'une certaine taille, toutes les industries ou toutes les régions géographiques.

Total des montants exigibles – le montant autorisé que le client a emprunté et qu'il n'a toujours pas remboursé, agrégé pour tous les clients d'une certaine taille, tous les types d'instrument financier, toutes les industries ou toutes les régions géographiques.

Valeur du contrat de crédit-bail du client – la valeur originale du contrat de crédit-bail offert au client.

Valeur totale exigible des contrats de crédit-bail – le montant des contrats de crédit-bail qui demeure impayé, agrégé pour tous les clients d'une certaine taille, les types d'instrument financier, les industries ou les régions géographiques.

Valeur totale nominale des contrats de crédit-bail – la valeur originale des contrats de crédit-bail, agrégée pour tous les clients d'une certaine taille, les types d'instrument financier, les industries ou les régions géographiques.

A. Renseignements généraux

A1. À quelle date cette entreprise a-t-elle complété sa dernière année fiscale?

Date de fin	1001	1002
	MM	AA

A2. Quel était le montant total des actifs de cette entreprise au Canada à la fin de la dernière année fiscale?

Actifs totaux	(000\$)
	1003

A3. Lors d'une nouvelle demande ou d'un renouvellement de financement, est-ce que cette entreprise demande à ses clients commerciaux de lui fournir leur nombre d'employés ou la taille de leurs effectifs? 1004

- Oui (passez à la Question A4)
 Non (passez à la Section B)

A4. Veuillez inscrire la distribution de ses clients commerciaux selon la taille de leurs effectifs.

Taille de l'effectif	Nombre total des clients commerciaux
Aucun employé	1005
1 à 4 employés	1006
5 à 19 employés	1007
20 à 49 employés	1008
50 à 99 employés	1009
100 à 499 employés	1010
500 employés et plus	1011
Inconnu	1012
Total	1013

Commentaires: C0001

B. Financement par emprunt

B1. Est-ce que cette entreprise avait des encours de crédit auprès des clients commerciaux (incluant le secteur agricole) au Canada au 31 décembre 2008? Par crédit, nous faisons référence à tout prêt, toute hypothèque, toute carte de crédit et tout instrument lié à l'emprunt que votre entreprise fournit à ses clients commerciaux au Canada. ²⁰⁰¹

- Oui (passez à la Question B2)
 Non (passez à la Section D)

Veillez fournir vos meilleures estimations lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.

Inclure:

- Prêts à terme ou prêts hypothécaires
- Marges de crédit et cartes de crédit
- Crédit tout éventail (Umbrella credit)
- Crédit fourni avec garantie gouvernementale
- Crédit fourni par une succursale (ou filiale) aux clients commerciaux
- Crédit fourni aux entreprises sans lien avec la vôtre

Exclure:

- Crédit fourni à une succursale (ou filiale) de votre entreprise
- Prêts à terme ou prêts hypothécaires que vous avez reçus
- Investissements en capitaux propres
- Crédit fourni par le biais d'affacturage (escompte sur factures ou achats de créances)
- Crédit-bail (location-acquisition ou location-exploitation)
- Financement par fonds de roulement (financement sur stocks, comptes débiteurs)

B2. Veuillez déclarer la valeur de tous les encours de crédit auprès des clients commerciaux au Canada, au 31 décembre 2008, selon le montant autorisé par client.

Montant autorisé par client	Total des montants autorisés (000\$)	Total des montants exigibles (000\$)	Nombre total des clients commerciaux
Moins de 25 000 \$	2003	2004	2005
25 000 \$ - 49 999 \$	2006	2007	2008
50 000 \$ - 99 999 \$	2009	2010	2011
100 000 \$ - 249 999 \$	2012	2013	2014
250 000 \$ - 499 999 \$	2015	2016	2017
500 000 \$ - 999 999 \$	2018	2019	2020
1 000 000 \$ - 4 999 999 \$	2021	2022	2023
5 000 000 \$ et plus	2024	2025	2026
Total – tous les clients	2100	2200	2300

B3. Veuillez déclarer la valeur de tous les encours de crédit auprès des clients commerciaux au Canada, au 31 décembre 2008, selon le type d'instrument d'emprunt utilisé. Veuillez fournir le même montant exigible que dans la question précédente, mais selon l'instrument financier.

Instrument	Total des montants exigibles (000\$)
Prêts à terme	2028
Prêts hypothécaires	2031
Marges de crédit	2034
Cartes de crédit	2037
Crédit tout éventail (Umbrella credit)	2040
Autres – précisez : _____	2043
Total – tous les instruments	2350

B4. Veuillez déclarer tous les encours de crédit auprès des clients commerciaux au Canada, au 31 décembre 2008, selon la localisation de vos clients commerciaux. Veuillez fournir la même information que dans la question précédente, mais selon la répartition géographique de vos clients commerciaux.

Province ou territoire	Total des montants autorisés (000\$)	Total des montants exigibles (000\$)	Nombre total des clients commerciaux
Terre-Neuve-et-Labrador	2045	2046	2047
Île-du-Prince-Édouard	2048	2049	2050
Nouvelle-Écosse	2051	2052	2053
Nouveau-Brunswick	2054	2055	2056
Québec	2057	2058	2059
Ontario	2060	2061	2062
Manitoba	2063	2064	2065
Saskatchewan	2066	2067	2068
Alberta	2069	2070	2071
Colombie-Britannique	2072	2073	2074
Territoire du Yukon	2075	2076	2077
Territoires du Nord-Ouest	2078	2079	2080
Nunavut	2081	2082	2083
Inconnu	2084	2085	2086
Total – Canada	2400	2500	2600

B5. Veuillez déclarer tous les encours de crédit auprès des clients commerciaux au Canada, au 31 décembre 2008, selon le secteur industriel dans lequel se situe vos clients commerciaux. Une description des industries, incluant les industries fondées sur le savoir, est disponible à la fin de ce questionnaire. Veuillez fournir la même information que dans la question précédente, mais selon l'industrie dans laquelle se retrouve vos clients commerciaux.

Industrie (selon le SCIAN)	Total des montants autorisés (000\$)	Total des montants exigibles (000\$)	Nombre total des clients commerciaux
Agriculture (111, 112, 1151, 1152)	2087	2088	2089
Foresterie, Pêche et Chasse (113, 114, 1153)	2090	2091	2092
Extraction minière, de pétrole et de gaz (21)	2093	2094	2095
Services publics (22)	2096	2097	2098
Construction (23)	2099	2101	2102
Fabrication (31-33)	2103	2104	2105
Commerce de gros (41)	2106	2107	2108
Commerce de détail (44-45)	2109	2110	2111
Transport, entreposage (48-49)	2112	2113	2114
Industries de l'information et culturelle (51)	2115	2116	2117
Finance et assurances (52)	2118	2119	2120
Services immobiliers et de locations (53)	2121	2122	2123
Services professionnels, scientifiques et techniques (54)	2124	2125	2126
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	2127	2128	2129
Services administratifs, de gestion, des déchets (56)	2130	2131	2132
Services d'enseignement (61)	2133	2134	2135
Soins de santé et assistance sociale (62)	2136	2137	2138
Arts, spectacles et loisirs (71)	2139	2140	2141
Hébergement et services de restauration (72)	2142	2143	2144
Autres services sauf les administrations publiques (81)	2145	2146	2147
Autres industries et/ou inconnues	2148	2149	2150
Total – toutes les industries	2700	2800	2900

De ce montant, les industries du savoir représentent:	2151	2152	2153
---	------	------	------

Notez que les totaux pour les questions B2, B3, B4 et B5 doivent être semblables d'une question à l'autre. Par exemple, dans la colonne « Total des montants exigibles », les données devraient être identiques pour les cellules 2200, 2350, 2500 et 2800.

B6. Veuillez déclarer toutes les pertes réelles (radiations nettes des recouvrements) que cette entreprise a encourues au cours de l'année 2008 sur les crédits octroyés aux clients commerciaux au Canada, selon les montants autorisés à vos clients commerciaux. Si les pertes réelles ne sont pas disponibles, veuillez alors déclarer les provisions pour mauvaises créances.

Montant autorisé par client (Veuillez déclarer les pertes selon le montant initialement autorisé)	Pertes totales (000\$)	Nombre total des clients commerciaux (seulement pour les pertes)
Moins de 25 000 \$	2154	2155
25 000 \$ - 49 999 \$	2156	2157
50 000 \$ - 99 999 \$	2158	2159
100 000 \$ - 249 999 \$	2160	2161
250 000 \$ - 499 999 \$	2162	2163
500 000 \$ - 999 999 \$	2164	2165
1 000 000 \$ - 4 999 999 \$	2166	2167
5 000 000 \$ et plus	2168	2169
Total – tous les clients	2910	2920

J'ai rapporté ci-dessus. C0002

- les pertes réelles
- les provisions pour mauvaises créances
- des pertes réelles de zéro

D. Affacturage (Factoring)

D1. Est-ce que cette entreprise octroyait du financement aux clients commerciaux (incluant le secteur agricole) au Canada par l'entremise d'opérations d'affacturage, au 31 décembre 2008? Les opérations d'affacturage comprennent l'escompte de factures et les achats de créances. 5001

- Oui (passez à la Question D2)
 Non (passez à la Section E)

Veillez fournir vos meilleures estimations lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.

Inclure :

- Escompte de factures
- Achats de créances
- Affacturage effectué par une branche ou une filiale de votre entreprise à ses clients commerciaux
- Crédit fourni à des entreprises sans lien avec votre propre entreprise

Exclure :

- Crédit fourni à une filiale ou une branche de votre entreprise
- Crédit fourni sans avoir recours à l'achat de créances ou l'escompte de factures
- La titrisation (securitization), les titres adossés à des créances (asset-backed securities) ou les fiducies à objectif spécifique (special purpose trusts)

D2. Veuillez déclarer le financement octroyé aux clients commerciaux au Canada par l'entremise d'opérations d'affacturage, au 31 décembre 2008 pour le total des montants autorisés, le total des montants exigibles et le nombre total des clients commerciaux.

	Total des montants autorisés (000\$)	Total des montants exigibles (000\$)	Nombre total des clients commerciaux
Total – tous les clients commerciaux	5100	5200	5300

E. Crédit-bail (Leasing)

E1. Est-ce que cette entreprise octroyait du financement aux clients commerciaux (incluant le secteur agricole) au Canada par l'entremise de contrats de crédit-bail, au 31 décembre 2008? 7001

- Oui (passez à la Question E2)
 Non (passez à la Section F)

Veillez fournir vos meilleures estimations lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.

Inclure:

- Contrats de crédit-bail sur des actifs comme les automobiles, camions, machines, équipements, ordinateurs et équipements de bureaux (télécopieurs, photocopieuses, imprimantes, etc.)
- Crédit fourni avec garantie gouvernementale
- Contrats de crédit-bail octroyés par une filiale ou une branche de l'entreprise à ses clients commerciaux
- Crédit fourni notamment par le biais de contrats de location-acquisition et de location-exploitation

Exclure:

- Contrats de crédit-bail octroyés à une filiale ou à une branche de l'entreprise
- Contrats de crédit-bail octroyés à des particuliers à des fins non commerciales
- Revenus de location sur de l'immobilier ou des espaces à bureaux
- Contrats de crédit-bail d'une durée inférieure à un an

E2. Veuillez déclarer le niveau de financement octroyé aux clients commerciaux au Canada par l'entremise de contrats de crédit-bail, au 31 décembre 2008, selon la valeur des contrats originaux de vos clients commerciaux.

Valeur du contrat de crédit-bail original du client	Valeur nominale totale des contrats de crédit-bail (000\$)	Valeur totale exigible des contrats de crédit-bail (000\$)	Nombre total des clients commerciaux
Moins de 25 000 \$	7003	7004	7005
25 000 \$ - 49 999 \$	7006	7007	7008
50 000 \$ - 99 999 \$	7009	7010	7011
100 000 \$ - 249 999 \$	7012	7013	7014
250 000 \$ - 499 999 \$	7015	7016	7017
500 000 \$ - 999 999 \$	7018	7019	7020
1 000 000 \$ - 4 999 999 \$	7021	7022	7023
5 000 000 \$ et plus	7024	7025	7026
Total	7100	7200	7300

E3. Veuillez déclarer le niveau de financement octroyé aux clients commerciaux au Canada par l'entremise de contrats de crédit-bail, au 31 décembre 2008, selon la localisation de vos clients commerciaux.

Province ou territoire	Valeur nominale totale des contrats de crédit-bail (000\$)	Valeur totale exigible des contrats de crédit-bail (000\$)	Nombre total des clients commerciaux
Terre-Neuve-et-Labrador	7045	7046	7047
Île-du-Prince-Édouard	7048	7049	7050
Nouvelle-Écosse	7051	7052	7053
Nouveau-Brunswick	7054	7055	7056
Québec	7057	7058	7059
Ontario	7060	7061	7062
Manitoba	7063	7064	7065
Saskatchewan	7066	7067	7068
Alberta	7069	7070	7071
Colombie-Britannique	7072	7073	7074
Territoire du Yukon	7075	7076	7077
Territoires du Nord-Ouest	7078	7079	7080
Nunavut	7081	7082	7083
Inconnu	7084	7085	7086
Total – Canada	7400	7500	7600

E4. Veuillez déclarer le niveau de financement octroyé aux clients commerciaux au Canada par l'entremise de contrats de crédit-bail, au 31 décembre 2008, selon l'industrie dans laquelle se retrouve vos clients commerciaux. Une description des industries, incluant les industries fondées sur le savoir, est disponible à la fin de ce questionnaire.

Industrie (selon le SCIAN)	Valeur nominale totale des contrats de crédit-bail (000\$)	Valeur totale exigible des contrats de crédit-bail (000\$)	Nombre total des clients commerciaux
Agriculture (111, 112, 1151, 1152)	7087	7088	7089
Foresterie, Pêche et Chasse (113, 114, 1153)	7090	7091	7092
Extraction minière, de pétrole et de gaz (21)	7093	7094	7095
Services publics (22)	7096	7097	7098
Construction (23)	7099	7101	7102
Fabrication (31-33)	7103	7104	7105
Commerce de gros (41)	7106	7107	7108
Commerce de détail (44-45)	7109	7110	7111
Transport, entreposage (48-49)	7112	7113	7114
Industries de l'information et culturelle (51)	7115	7116	7117
Finance et assurances (52)	7118	7119	7120
Services immobiliers et de locations (53)	7121	7122	7123
Services professionnels, scientifiques et techniques (54)	7124	7125	7126
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	7127	7128	7129
Services administratifs, de gestion, des déchets (56)	7130	7131	7132
Services d'enseignement (61)	7133	7134	7135
Soins de santé et assistance sociale (62)	7136	7137	7138
Arts, spectacles et loisirs (71)	7139	7140	7141
Hébergement et services de restauration (72)	7142	7143	7144
Autres services sauf les administrations publiques (81)	7145	7146	7147
Autres industries et/ou inconnues	7148	7149	7150
Total – toutes les industries	7700	7800	7900

De ce montant, les industries du savoir représentent:	7151	7152	7153
---	------	------	------

Notez que les totaux pour les questions E2, E3 et E4 doivent être semblables d'une question à l'autre. Par exemple, dans la colonne « Valeur totale exigible des contrats de crédit-bail », les données devraient être identiques pour les cellules 7200, 7500 et 7800.

E5. Veuillez déclarer toutes les pertes réelles (radiations nettes des recouvrements) que cette entreprise a encourues au cours de l'année 2008 pour le financement octroyé aux clients commerciaux au Canada par l'entremise de contrats de crédit-bail, selon la valeur des contrats originaux de vos clients commerciaux. Si les pertes réelles ne sont pas disponibles, veuillez alors déclarer seulement les provisions pour mauvaises créances.

Valeur du contrat de crédit-bail original du client (Veuillez déclarer les pertes selon la valeur originale du contrat de crédit-bail)	Pertes totales (000\$)	Nombre total des clients commerciaux (seulement pour les pertes)
Moins de 25 000 \$	7154	7155
25 000 \$ - 49 999 \$	7156	7157
50 000 \$ - 99 999 \$	7158	7159
100 000 \$ - 249 999 \$	7160	7161
250 000 \$ - 499 999 \$	7162	7163
500 000 \$ - 999 999 \$	7164	7165
1 000 000 \$ - 4 999 999 \$	7166	7167
5 000 000 \$ et plus	7168	7169
Total – tous les clients	7910	7920

J'ai rapporté ci-dessus.

- les pertes réelles
 les provisions pour mauvaises créances
 des pertes réelles de zéro

E6. Veuillez déclarer le niveau de financement octroyé aux clients commerciaux au Canada par l'entremise de contrats de crédit-bail, au 31 décembre 2008, selon le type de contrats de crédit-bail.

*Un **contrat de location-acquisition** est utilisé pour financer de l'équipement pour la plus grande partie de sa vie utile (plus de 75%) et il est raisonnable de penser que le preneur à bail deviendra propriétaire de l'équipement à la fin du contrat (en raison d'une option d'achat ou d'un transfert de propriété). Un **contrat de location-exploitation** est utilisé habituellement pour financer un équipement pour une période inférieure à sa vie utile, ce qui implique qu'à la fin du contrat de crédit-bail, l'équipement demeure la propriété du donneur à bail (bailleur) et que le preneur à bail remette l'équipement à celui-ci en l'absence d'obligation additionnelle.*

Instrument	Valeur nominale totale des contrats de crédit-bail (000\$)	Valeur totale exigible des contrats de crédit-bail (000\$)
Contrats de location-acquisition	7027	7028
Contrats de location-exploitation	7029	7030
Autres - précisez : _____	7031	7032
Total – toute forme de crédit-bail	7325	7350

Notez que les totaux pour les questions E2, E3, E4 et E6 doivent être semblables d'une question à l'autre. Par exemple, dans la colonne « Valeur totale exigible des contrats de crédit-bail », les données devraient être identiques pour les cellules 7200, 7500, 7800 et 7350.

Commentaires: C0005

Le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Agriculture (111, 112, 1151, 1152)

111 Cultures agricoles

Ce sous-secteur comprend les établissements, tels les fermes, vergers, plantations, serres et pépinières, dont l'activité principale est la culture agricole, la culture de plantes, de plantes grimpantes, d'arbres et de leurs semences (à l'exception des établissements qui se consacrent à la foresterie).

112 Élevage

Ce sous-secteur comprend les établissements, comme les ranchs, les fermes et les parcs d'engraissement, dont l'activité principale est l'élevage, la production de produits d'origine animale et l'engraissement des animaux.

1151 Activités de soutien aux cultures agricoles

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien aux cultures agricoles.

1152 Activités de soutien à l'élevage

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien à l'élevage, y compris les animaux de maison.

Foresterie, pêche et chasse (113, 114, 1153)

113 Foresterie et exploitation forestière

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la production et la récolte du bois caractérisé par un long cycle de croissance (dix ans ou plus).

114 Pêche, chasse et piégeage

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la prise de poissons et d'autres animaux sauvages dans leur habitat naturel.

1153 Activités de soutien à la foresterie

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien particuliers relatifs à la récolte du bois.

21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'extraction de substances minérales d'origine naturelle et les établissements qui font de l'exploration minière, de l'aménagement de biens miniers et de l'exploitation minière.

22 Services publics

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de services publics d'électricité, de gaz et d'eau.

23 Construction

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, et le lotissement et l'aménagement de terrain.

31-33 Fabrication

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés mécaniques ou physiques.

41 Commerce de gros

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des marchandises et à fournir des services connexes de logistique, de marketing et de soutien. En général, la vente en gros est une étape intermédiaire de la distribution de marchandises; beaucoup de grossistes sont donc organisés pour vendre des marchandises en grandes quantités à des détaillants, à des entreprises et à une clientèle institutionnelle.

44-45 Commerce de détail

Le secteur du commerce de détail comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises au détail, généralement sans transformation, et à fournir des services connexes. Le commerce de détail représente le dernier maillon de la chaîne de distribution; les détaillants sont donc organisés pour vendre des marchandises en petites quantités au grand public.

48-49 Transport et entreposage

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de personnes et de marchandises, des services d'entreposage des marchandises et des services liés au transport et à l'entreposage.

51 Industrie de l'information et industrie culturelle

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à créer et à diffuser (sauf par des méthodes propres au commerce de gros et de détail), ou à permettre que soient diffusés, des produits d'information et des produits culturels tels que des œuvres écrites, des œuvres musicales, des interprétations enregistrées, des dramatiques enregistrées, des logiciels et des bases de données. Sont également compris, les établissements qui offrent un accès à du matériel et à de l'expertise pour traiter l'information. Les principales composantes de ce secteur sont l'édition, y compris l'édition de logiciels, les industries du film et de l'enregistrement sonore, la radiotélévision et les télécommunications, et les services d'information et de traitement des données.

52 Finance et assurances

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations financières (c'est-à-dire des opérations portant sur la création, la liquidation ou la cession d'actifs financiers) ou à en faciliter l'exécution.

53 Services immobiliers et services de location et de location à bail

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à conférer le droit d'usage de biens corporels ou incorporels par la location, la location à bail ou autrement.

54 Services professionnels, scientifiques et techniques

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale repose sur le capital humain, qui constitue de ce fait le principal facteur de production. Les principales composantes de ce secteur sont : les services juridiques; les services de comptabilité et les services connexes; l'architecture, le génie et les services connexes; les services de prospection et de levé et les services d'arpentage et de cartographie; les services de design; les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques; les services de recherche et de développement scientifiques; la publicité et les services connexes.

55 Gestion de sociétés et d'entreprises

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à gérer des sociétés et des entreprises et/ou à détenir des titres ou des actifs financiers de sociétés et d'entreprises afin d'avoir une participation majoritaire dans celles-ci et/ou d'influer sur les décisions de leurs dirigeants.

56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement

Ce secteur comprend deux types distincts d'établissements : ceux dont l'activité principale est le soutien des opérations quotidiennes d'autres organisations; ceux dont l'activité principale est la gestion des déchets.

61 Services d'enseignement

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser un enseignement et une formation dans une grande variété de matières. Il s'agit d'établissements spécialisés, notamment des écoles, des collèges, des universités et des centres de formation.

62 Soins de santé et assistance sociale

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des soins de santé en assurant des services diagnostiques et thérapeutiques, à soigner des bénéficiaires internes pour des raisons médicales et sociales, et à offrir à ceux qui en ont besoin une aide sociale telle que des services de counselling, d'assistance sociale et de protection de l'enfance, des services communautaires d'alimentation et d'hébergement, des services de réadaptation professionnelle et des services de garderie.

71 Arts, spectacles et loisirs

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des installations ou à fournir des services répondant aux intérêts de leurs clients en matière de culture, de divertissement et de loisirs. Ces établissements assurent la production et la promotion de spectacles, d'activités ou d'expositions destinés au grand public; fournissent les compétences artistiques, créatrices et techniques nécessaires à la production de spectacles et de produits artistiques; préservent et exposent des objets et des sites présentant un intérêt historique, culturel ou éducatif; exploitent des installations ou assurent des services qui permettent à la clientèle de participer à des activités sportives ou récréatives ou de s'adonner à des passe-temps ou à des loisirs.

72 Hébergement et services de restauration

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir de l'hébergement de courte durée et des services complémentaires à des voyageurs, des vacanciers et d'autres personnes dans des installations telles que des hôtels, des auberges routières, des centres de villégiature, des motels, des hôtels-casinos, des gîtes touristiques, des chalets et cabines sans services, des parcs pour véhicules de plaisance et des campings, des camps de chasse et de pêche et différents types de camps de loisirs et de camps d'aventure.

81 Autres services, sauf les administrations publiques

Ce secteur comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre secteur et dont l'activité principale consiste : à effectuer la réparation ou l'entretien préventif de véhicules automobiles, de machines, de matériel et d'autres produits pour en garantir le bon fonctionnement; à fournir des services de soins personnels, des services funéraires, des services de blanchissage et d'autres services aux particuliers tels que des soins pour animaux de société et des services de développement et de tirage de photos; à organiser et à promouvoir des activités religieuses; à appuyer diverses causes par des subventions, à défendre (promouvoir) diverses causes sociales et politiques et à favoriser et défendre les intérêts de leurs membres. Ce secteur comprend aussi les ménages privés.

91 Administrations publiques

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est de nature gouvernementale : promulgation et interprétation judiciaire des lois et de leurs règlements d'application et administration des programmes établis sous le régime de ces lois et règlements d'application.

Industries fondées sur le savoir (IFS)

Les entreprises axées sur le savoir sont souvent considérées comme le pilier de la «nouvelle économie». On les associe souvent à un surclassement de l'économie générale en termes de croissance et de création d'emplois depuis les années 1970. En raison de leur taille plus petite et de la nature de leurs activités, elles représentent plusieurs défis pour les fournisseurs traditionnels de services de financement. Habituellement, les entreprises impliquées dans les industries pharmaceutiques, le secteur des biotechnologies médicales, le développement de nouveaux matériaux, les télécommunications, les technologies de l'information, la conception de logiciels, la fabrication d'équipements médicaux ainsi que l'avionique sont généralement associées à ce domaine des industries du savoir. En règle générale, ces entreprises sont confrontées à de longs cycles de développement de leurs produits et leur avantage comparatif provient souvent de la créativité et de l'esprit novateur des employés qui forment leurs équipes de développement. Ces entreprises sont alors confrontées à des défis particuliers en matière de financement, notamment en raison du manque d'immobilisations corporelles, des difficultés rencontrées par les fournisseurs de financement traditionnels dans l'évaluation de leur potentiel, et du risque opérationnel particulier qu'elles représentent. En raison des défis associés aux activités de financement de ce type d'entreprises, on nous a demandé de recueillir des données sur ce secteur des industries du savoir afin de mesurer le niveau de financement octroyé aux entreprises de ce secteur.

Définition:

En 1996, Industrie Canada et la Banque de développement du Canada ont entrepris un projet de recherche visant à développer une définition des industries du savoir à partir de la Classification type des industries (CTI). Cette classification fut par la suite remplacée par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Comme il n'existait pas de définition unique des industries du savoir, Industrie Canada a alors proposé de séparer les industries en deux niveaux distincts afin de faire ressortir celles qui appartiennent aux industries du savoir.

- Niveau I – un petit groupe d'entreprises œuvrant dans le domaine des sciences et de la technologie, responsables du développement du savoir; et
- Niveau II - un large éventail d'entreprises de «haut savoir» qui peuvent être considérées comme des innovateurs et des importants utilisateurs de connaissances, si l'on se base sur leurs activités en recherche et développement et sur le niveau de connaissances de leurs employés.

Voici les industries dans le premier niveau:

SCIAN 2002	Industrie
325410	Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments
333310	Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services
334110	Fabrication de matériel informatique et périphérique
334210	Fabrication de matériel téléphonique
334220	Fabrication de matériel de radiodiffusion, de télédiffusion et de communication sans fil
334290	Fabrication d'autres types de matériel de communication
334310	Fabrication de matériel audio et vidéo
334410	Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques
334511	Fabrication d'instruments de navigation et de guidage
334512	Fabrication d'appareils de mesure et de commande et d'appareils médicaux
335920	Fabrication de fils et de câbles électriques et de communication
336410	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
511210	Éditeurs de logiciels
512110	Production de films et de vidéos
512190	Postproduction et autres industries du film et de vidéo
515210	Télévision payante et spécialisée
517110	Télécommunications par fil
517210	Télécommunications sans fil (sauf par satellite)
517310	Révendeurs de services de télécommunications
517410	Télécommunications par satellite
517510	Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision
517910	Autres services de télécommunications
518210	Traitement de données, hébergement de données et services connexes
541360	Services de prospection et de levé géophysiques
541370	Services d'arpentage et de cartographie (sauf les levés géophysiques)
541380	Laboratoires d'essai
541510	Conception de systèmes informatiques et services connexes
541620	Services de conseils en environnement
541690	Autres services de conseils scientifiques et techniques
541710	Recherche et développement en sciences physiques, en génie et en sciences de la vie

Voici les industries dans le deuxième niveau:

SCIAN 2002	Industrie
221111	Production d'hydroélectricité
221112	Production d'électricité à partir de combustibles fossiles
221113	Production d'électricité d'origine nucléaire
221119	Autres activités de production d'électricité
221121	Transport et gestion d'électricité en bloc
221122	Distribution d'électricité
324110	Raffineries de pétrole
324121	Fabrication de mélanges d'asphaltage et de pavés d'asphalte
324190	Fabrication d'autres produits du pétrole et du charbon
325110	Fabrication de produits pétrochimiques

SCIAN 2002 Industrie

325120	Fabrication de gaz industriels
325130	Fabrication de teintures et de pigments synthétiques
325181	Fabrication d'alcalis et de chlore
325189	Fabrication de tous les autres produits chimiques inorganiques de base
325190	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
325210	Fabrication de résines et de caoutchouc synthétique
325313	Fabrication d'engrais chimiques (sauf la potasse)
325314	Fabrication d'engrais mixtes
325320	Fabrication de pesticides et d'autres produits chimiques agricoles
325520	Fabrication d'adhésifs
325910	Fabrication d'encre d'imprimerie
325920	Fabrication d'explosifs
325991	Compoundage sur commande de résines achetées
325999	Fabrication de tous les autres produits chimiques divers
332991	Fabrication de roulements à billes et à rouleaux
333110	Fabrication de machines agricoles
333120	Fabrication de machines pour la construction
333130	Fabrication de machines pour l'extraction minière et l'exploitation pétrolière et gazière
333210	Fabrication de machines pour les scieries et le travail du bois
333220	Fabrication de machines pour l'industrie du caoutchouc et du plastique
333291	Fabrication de machines pour l'industrie papetière
333299	Fabrication de toutes les autres machines industrielles
333413	Fabrication de ventilateurs, de soufflantes et de purificateurs d'air industriels et commerciaux
333416	Fabrication d'appareils de chauffage et de réfrigération commerciale
333611	Fabrication de turbines et de groupes turbogénérateurs
333619	Fabrication d'autres moteurs et types de matériel de transmission de puissance
333910	Fabrication de pompes et de compresseurs
333920	Fabrication de matériel de manutention
333990	Fabrication de toutes les autres machines d'usage général
335311	Fabrication de transformateurs de puissance et de distribution et de transformateurs spéciaux
335312	Fabrication de moteurs et de générateurs
335315	Fabrication d'appareillage de connexion, de commutation et de relais et de commandes d'usage industriel
336320	Fabrication de matériel électrique et électronique pour véhicules automobiles
486110	Transport du pétrole brut par oléoduc
486210	Transport du gaz naturel par gazoduc
486910	Transport par pipeline de produits pétroliers raffinés
486990	Tous les autres services de transport par pipeline
541310	Services d'architecture
541320	Services d'architecture paysagère
541330	Services de génie
541340	Services de dessin technique